

En qualité de Parc & Jardin, le Sentier des Pas Perdus a le plaisir de pouvoir vous accueillir sans Pass Sanitaire !

## UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT A NÉANMOINS ÉTÉ MIS EN PLACE :

L'accès du parking à l'accueil du Parc, puis de l'accueil aux différentes activités est spacieux, permettant aux visiteurs d'évoluer dans le respect des distanciations physiques, soit une distance minimale d'1m autour d'une personne dans toutes les directions.

**Ces accès sont canalisés par des barrières avec un sens de circulation** (arrivée et départ différents).

**Des vitrines de protection sont installées à l'accueil et au point de vente.**

**Plusieurs distributeurs de gels hydroalcooliques sont à la disposition des visiteurs.**

**La désinfection des blocs sanitaires, jeux en bois, bancs, tables et accueil est renforcée.**

**Le port du masque n'est pas obligatoire dans les labyrinthes et sur les circuits de karting. Il est cependant fortement encouragé dans les espaces communs (accueil, points de vente, etc.)**

Un plan de visite donné à l'accueil permet au visiteur d'évoluer à son rythme. Il comprend toutes les activités ainsi que les services proposés sur le site (sanitaires, espace détente, point fraîcheur, vente ...).

**Les activités sont proposées sur un site de 6 hectares. Elles comprennent :**

- 4 labyrinthes de grandeur et de difficultés différentes
- 1 parcours sensoriel
- 2 circuits de Karting à pédales

### **Circuits de Karting :**

L'activité est encadrée par un membre du personnel qui veille au bon fonctionnement et au respect des règles.

Les karts à pédales sont désinfectés après chaque utilisation (volants, freins, sièges).

Le personnel a été renforcé pour répondre aux besoins des visiteurs qui devront s'adapter à respecter les exigences sanitaires et les décisions gouvernementales.